



Cdd et des lignes plutots suspect!

Par **pneumotorax**, le **30/03/2008** à **14:05**

Donc alors voila on ma proposé un CDD de 6 mois ,et je ne comprend pas ces quelques lignes parlant du salaire minimum ? qui peut m expliquer ceci:

Le salaire minimum correspondant actuellement ,pour l horaire légaledge travail,au classement de mr X est de 624.75 €

En contrepartie de l'exécution du travail,la rémunération brute mensuelle base 151.67 de Mr X sera la suivante :1280.02€

merci d'avance